



ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE BEAM

ACCORD DE TRAITEMENT DE DONNÉES - RGPD

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Beam est un service développé par la société Beam Technologies SL, avec CIF B67570762, dorénavant également appelé "Beam".

Cette annexe pour la prestation de service cloud en mode SaaS (Software as a Service) définit les conditions particulières entre le Client et Beam (Beam Technologies SL) en ce qui concerne le traitement des données personnelles, ces conditions étant complémentaires aux Conditions Générales d'Utilisation (les « Conditions générales d'utilisation ») qui régissent l'accès et l'utilisation de la Solution Beam que le propriétaire du service met à la disposition de ses Utilisateurs (les « Utilisateurs »), avec l'utilisation de la Solution par une partie de ses Utilisateurs et ses Employés.

Ces Conditions Générales d'Utilisation sont toujours publiées sur le site internet de Beam (<https://beamhr.com>).

Définitions

"Beam Technologies": Beam Technologies SL, une société espagnole, dont le siège social est situé Calle Parc de la Budellera 6 - 08017 Barcelone, Espagne et le numéro d'identification fiscal (CIF) B67570762. Ci-après également généralement dénommé "Beam".

« **Beam Solution** » ou « **Beam** »: Application de Cloud computing dont Beam Technologies est le propriétaire exclusif de tous les droits d'exploitation, qui est hébergée sur la Plateforme Cloud indiquée dans le présent contrat de service. La solution est fournie par un accès Web ("webapp") via un navigateur sur un ordinateur connecté à Internet, et est complétée par une application pour appareils mobiles disponible sur les plateformes iOS (Apple) et Google Play (Android). Ci-après également dénommée la « Solution Beam » ou la « Solution » ou « Beam ».

« **Cloud** »: Concept qui est associé à la fourniture de services à partir d'Internet sans qu'il soit nécessaire de télécharger ou d'installer un logiciel sur l'ordinateur des utilisateurs de la solution (pour l'accès aux applications Web).

« **Client** »: personne morale ou physique qui contracte le service BEAM.

« **Administrateur** »: personnes désignées par le Client, sous sa seule responsabilité, pour utiliser et gérer la solution BEAM, pouvant, entre autres, créer des comptes Utilisateurs dans le cadre des modalités indiquées dans le présent Contrat.

« **Utilisateur** »: personne(s) désignée(s) et autorisée(s) par l'Administrateur ou par des représentants du Client, à utiliser la solution BEAM au travers de sa version web et/ou application mobile. Ces Utilisateurs sont généralement des employés, collaborateurs ou sous-traitants qui travaillent pour le Client.

« **Cloud Platform** »: Plate-forme technologique gérée par BEAM, composée de différents éléments comprenant des serveurs, des logiciels, des communications et des services, propriété de BEAM ou sous-traités par BEAM, accessible via Internet, et où les données que le Client saisit dans BEAM.

« **Responsable du traitement des données personnelles** » ou « **Contrôleur des données** »: personne physique ou morale, publique ou privée, ou organisme administratif, qui décide de la finalité, du contenu et de l'utilisation du traitement. Dans ce contrat, le Client.

"Sous-traitant chargé du traitement des données personnelles" ou "Sous-traitant" : la personne physique ou morale, l'autorité publique ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement. Dans cette annexe: BEAM TECHNOLOGIES.



1. Données personnelles sous la responsabilité du Client

L'utilisation de la Solution BEAM par le Client peut impliquer un traitement de données personnelles, qui relève de la responsabilité du Client et/ou du Responsable de traitement, par BEAM et ses prestataires habituels.

Beam, en sa qualité de sous-traitant, s'engage à ne traiter les données personnelles que conformément aux instructions documentées du responsable du traitement, sauf obligation contraire d'agir en vertu des lois applicables en matière de protection des données ; dans ce cas, le sous-traitant informera le responsable du traitement de cette exigence légale avant le traitement, à moins qu'une telle notification ne soit interdite par la loi. Les instructions initiales du responsable du traitement au responsable du traitement concernant l'objet et la durée du traitement, la nature et la finalité du traitement, le type de données à caractère personnel et les catégories de personnes concernées sont énoncées dans le présent accord de traitement des données. Annexe 1A. Toute modification des instructions du responsable du traitement doit être négociée séparément et, pour sa validité, documentée par écrit et dûment signée par les deux parties.

En conséquence, BEAM, aux fins du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), exercera les fonctions de Responsable de Traitement et de Traitement desdites données, conformément à Politique de Confidentialité la en vigueur de BEAM et au traitement suivant :

- Finalités de traitement : Fournisseur technologique de la Solution BEAM (hébergement des données)
- Critères de conservation des données : Elles seront conservées pendant la durée du présent Contrat entre BEAM et le Client. A la fin de celui-ci, toutes les données fournies par le client seront complètement supprimées.
- Communication des données : Aucune donnée ne sera communiquée à des tiers, sauf obligation légale.
- Localisation des données : Les données enregistrées par le Client seront hébergées sur des serveurs BEAM dans des centres de données (data centers) situés dans les pays de l'Union européenne.
- La propriété des données appartient au Client.

Le traitement de "fournisseur technologique de la solution BEAM" peut impliquer qu'à un moment donné, BEAM doit accéder aux données pour le bon développement du service contractuel. Dans ce cas, BEAM :

- n'accédera aux données que lorsque cela est essentiel au bon développement du service contracté.
- traitera les données conformément aux instructions du Client.
- n'attribuera, n'appliquera ou n'utilisera pas les données à des fins autres que celles indiquées dans le présent contrat ou pour toute autre violation des instructions du Client.

2. Fournisseurs de services utilisés par BEAM (Sous-traitants ultérieurs)

Pour la prestation du service BEAM contracté par le Client, BEAM utilise le fournisseur de services suivant :

- Google Cloud Platform (cloud.google.com) : Cloud Services et Data Center avec des serveurs situés dans l'Union Européenne, pour les services auxiliaires liés à la fourniture de la Solution BEAM, Hébergement logique des systèmes et des bases de données avec des données.
- Pour ses propres besoins et exigences techniques, Beam peut changer de fournisseur technologique, ou le compléter avec d'autres fournisseurs de technologie sans que ces changements n'affectent la prestation du service par Beam et par conséquent le Client ne peut rien réclamer pour ce changement.
- En cas d'incident imputable à un ou plusieurs des prestataires auxquels Beam fait appel, Beam ne saurait être tenue responsable d'une éventuelle incidence sur la qualité ou de l'interruption de la fourniture du Service de la plateforme Beam au Client.

3. Sécurité et confidentialité des informations

3.1 Le sous-traitant est tenu de respecter les obligations légales qui lui sont imposées en matière de sécurité des informations en vertu des lois applicables en matière de protection des données et, dans tous les cas, il doit prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles traitées.

3.2 Pour afficher la version actuelle des politiques et procédures standard de sécurité des informations de Beam sur cette page : <https://beamhr.com/protection-donnees#FAQ-7>.



3.3 Le sous-traitant en charge du traitement des données s'engage à ne pas divulguer ou mettre à la disposition de tiers, sans le consentement écrit préalable du responsable du traitement, les données personnelles traitées dans le cadre du présent accord de traitement des données, à l'exception des sous-traitants sous-traitants conformément au présent accord de traitement des données.

3.4 Le sous-traitant est tenu de veiller à ce que seuls le personnel et les autres représentants du sous-traitant qui nécessitent un accès direct aux données personnelles afin de remplir les obligations du sous-traitant en vertu du présent accord de traitement des données aient accès à ces informations. Le responsable du traitement des données veillera à ce que ce personnel et les autres représentants du responsable du traitement des données soient liés par une obligation de confidentialité à l'égard de ces informations dans la même mesure que le responsable du traitement des données conformément au présent accord de traitement des données.

4. Maintien des clauses

Si l'une quelconque des clauses du présent contrat était déclarée, totalement ou partiellement, nulle ou inefficace, cette nullité ou inefficacité n'affectera que ladite disposition ou partie de celle-ci nulle ou inefficace, les Conditions Générales d'Utilisation subsisteront en tout sinon, considérant applicable uniquement ladite disposition ou la partie de celle-ci qui en est affectée. A cet effet, les Conditions Générales d'Utilisation ne cesseront d'être valables qu'à l'égard de la disposition nulle ou inefficace, et aucune autre partie ou disposition des présentes Conditions Générales d'Utilisation ne sera annulée, invalidée, lésée ou affectée par une telle nullité ou inefficacité, à moins que, du fait qu'elle est essentielle aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, elle devrait les affecter de manière intégrale.

5. Législation applicable et juridiction

Pour résoudre tout litige lié aux dispositions de la présente Annexe ou en exécution de celle-ci, le Client et BEAM se soumettent expressément aux Cours et Tribunaux de Barcelone (Espagne), renonçant à toute autre juridiction qui pourrait leur correspondre.



Annexe 1A : INSTRUCTIONS POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Finalités

- a) Prestation de services automatisés de gestion de la main-d'œuvre et d'administration du personnel, tels que la planification des équipes, l'enregistrement du temps, les changements, les congés payés et les absences, la gestion des tâches et la préparation des données variables de paye, etc, liées aux employés ou aux collaborateurs sous-traitants.
- b) Développement et test du système pour garantir la qualité des Services fournis conformément au paragraphe a) ci-dessus.

Catégories de données

Nom, Image du profil de l'employé, ID de connexion, Numéro d'employé, Numéro de carte ou PIN (pour l'enregistrement du temps), Date de naissance, Sexe, Adresse, Numéro de téléphone personnel, Adresse e-mail, Catégorie Nom de l'employé, Magasin/Unité/Département, Classification des performances, Numéro de sécurité sociale, Proche parent, Compétences et certifications, Détails de l'horaire, Détails de la tâche, Détails du salaire, Détails de l'absence, Détails du contrat de travail, Type d'emploi, Période d'emploi, Pourcentage d'emploi et Messages des employés.

Catégories de propriétaires des données

Employés, sous-traitants collaborateurs et clients

Opérations de traitement

Collecte, enregistrement, stockage, traitement et distribution.

Lieu de traitement des données

Les opérations de traitement des données sont situées dans l'Union Européenne avec un hébergement en Belgique via la plateforme GCP (Google Cloud Platform).

Sécurité des informations

Veuillez consulter la politique de sécurité des informations de Beam sur le site Web suivant :

<https://beamhr.com/protection-donnees#FAQ-7>